

Fabrique
de
FERS BLANCS, TÔLES, FEUILLARDS,
Verges pour les Tréfileries
(et autres Fers fins.)

Usines de Gouille, près Besançon, le 23 février 1835

Veuillez adresser vos lettres
à M. le Gérant des Usines de Gouille
cote restante à Besançon

Les Gérants de la Société
des Usines de Gouille.

Monsieur Winckler à Dijon

J'ai reçu votre agréable
lettre du 11 courant & y remarque
avec satisfaction, ce que vous m'écrivez. J'ai
toujours cru que M. de Meillonat n'avait pas réfléchi
à notre position avant de m'écrire, quand à Bronod.
Rien ne m'étonne, la fourberie se reconnaît
toujours quelque fois, parce qu'il n'est rien moins
que franc, enfin. Alexandre est bien content de ne penser
plus à quitter, quoique je ne pense pas qu'il en aura
jamais la grande envie.

J'ai reçu hier M. Gourjon, qui m'a dit
qu'il avait écrit pour l'emprunt des 100, mille fr.
Je lui ai remis un reçu provisoire, en attendant que
je lui remette le coupon d'annuité, que je vous
enverrai. M. Gourjon a écrit hier à M. Bonault
le priant de nous débiter de ces 4000 fr. valeur 1^{er} Janvier
lui en ayant fait payer l'intérêt. Je le prie aussi de
vous en prévenir. & M. Gourjon, ma bonne commission
aussi de vous demander si elle pourrait encore, placer
à l'emprunt un ou deux millions, 4000 fr. C'est

Ce

15000 francs
ing. de l'Etat
cote

Ce que j'aurais pu me dire, en m'adressant le
coupon d'amitié.

Probablement que M^r Mouzin, en de
retour de son voyage, & qu'il vous aura
communiqué, mon projet de construction pour un
second moulin hydraulique, je désirerais beaucoup
connaître la Décision du Conseil de Surveillance
sur le projet; qui peut se remettre d'une année
si l'on veut, mais plus nous attendrons, plus nous
perdrons

Nous sommes terriblement contrarié par la
hauteur laus, de si j'avais un cylindre à redresser
notre étamine ne ferait pas, & serait l'objet
essentiel; j'avais comme j'en ai déjà dit plusieurs
fois, projeté de demander l'autorisation pour en
construire un à seluse double, à une lieue d'ici
en descendant le Canal; ou il y a en cet endroit
que nous sommes nager, 10 pieds de chute, &
certainement, il serait à beaucoup près, plus économique
qu'une machine à vapeur; mais avant hier, dans
ma dévotion, j'ai été voir M^r Corne
Ingénieur en Chef du Canal, pour lui demander
ce qu'il en pensait; Il me répondit, que bien
malgré lui, je serais obligé de y opposer, parce qu'il
faudrait ouvrir les portes d'entrée du Canal, qui sont
toujours closes, lors du haut laus, que quoique
je ne lui demandais que 6 heures par jour
& toujours de jour. Il ne pourrait être favorable

grâce que l'administration se opposait à qu'elle ne
voulait pas s'astreindre à couvrir du danger, que déjà pour la
prise d'eau qui a obtenu M^{re} Carron pour son fourneau du
moulin Rouge, elle ne peut en jouir au point que l'eau du
Doubs est assez haute pour interrompre la navigation; que son
fonctionnement de l'axe d'irrigation & que si le moulin Rouge
n'avait pas son biefseau, qui traverse la route, il serait
obligé de fermer; & qu'il s'était prononcé dans ce sens pour
cet objet & qu'il ne pourrait aller contre son opinion dans le
même cas, qu'en conséquence il répondrait, non.

Il faut donc abandonner ce projet; & bien malgrè me
je vous en réponds; j'ai discuté avec lui plus d'une fois
l'affaire. nous n'avons plus que la ressource d'une machine
à vapeur de 15 chevaux, pour nous débarrasser de la pesanteur
énorme que nous font subir les nappes. Cette digue
est la plus utile pour nous, & la plus urgente, j'en
d'avis de Communes par elle, veuillez communiquer mes observations
à ces Messieurs; grâce qu'avec cela, nous pourrions
nous satisfaire nos pratiques & nous ne perdrons
rien sans faute; j'aurai toujours des facilités
provision en magasin & la hauteur l'eau
par la dernière partie aussi sensible
que nous sommes en retard de 4700 Chaises ^{peu} effectives
ce qui nous fait plus de 1500 réduites.

Je vous serai très obligé de me répondre dans peu
j'ai tardé quelques jours avant d'écrire, parce que j'avais
à sursuiter de tout ce que je vous apprendrais aujourd'hui
agréz, Monsieur, mes civilités. Respectueusement

Bouvier